

Le Point sur nos Missions

Stage organisé par le SE-UNSA de l'Aisne

Ma carrière

Mon métier

et moi...

Missions,
responsabilités,
vie perso/vie pro,
quoi de neuf ?

Mobilité ?
Temps ?
Promo ?
...



Lundi 10 novembre 2014
ESPÉ à LAON

Ce stage est ouvert à tous, adhérents et non adhérents. La formation syndicale est un droit. **Chaque fonctionnaire stagiaire ou titulaire peut demander un congé pour suivre des actions de formation** syndicale dans la limite de 12 jours par an.

Les demandes de congé doivent être transmises au moins 30 jours avant le début du stage.

La demande de congé doit parvenir à votre IEN avant le 10 octobre 2014



toutes les infos sur notre site

(modèle de demande de congé, inscriptions auprès du SE-Unsa)

<http://sections.se-unsa.org/02>

ou en flashant le code

